



HAL
open science

Entre Verdun, Lyon et Tours : François Humblot et la prédication minime au début du XVIIe siècle

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. Entre Verdun, Lyon et Tours : François Humblot et la prédication minime au début du XVIIe siècle. Prêcher dans les espaces lotharingiens, Stefano Simiz; Frédéric Meyer, Jun 2016, Chambéry (France), France. pp.89-106. halshs-04206382

HAL Id: halshs-04206382

<https://shs.hal.science/halshs-04206382>

Submitted on 13 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Entre Verdun, Lyon et Tours : François Humblot et la prédication minime au début du XVII^e siècle

Fabienne Henryot

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

IHRIM

Référence bibliographique : Fabienne Henryot, « Entre Verdun, Tours et Lyon : François Humblot et la prédication minime au début du XVII^e siècle », S. Simiz (dir.), *Prêcher dans les espaces lotharingiens*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 89-106.

Il y a quelque paradoxe à être à la fois prédicateur et minime au XVII^e siècle. Peut-on en effet appartenir aux plus petits des religieux et au plus humble des ordres, et monter en chaire devant des centaines de paires d'yeux et d'oreilles, pour faire porter sa voix devant la foule ? Même en recourant à l'artifice rhétorique du visage et du nom qui s'effacent derrière la Parole divine que la prédication vient expliquer, et derrière l'intention spirituelle et morale qui est la finalité de tout sermon, le minime ne paraît pas le mieux placé pour assumer ce rôle. Au début du XVI^e siècle, le fondateur de l'ordre, François de Paule, s'affirme comme un ermite peu lettré, sans études, et impose à ses fils de refuser les séductions de l'activité intellectuelle, dont suffisamment de familles régulières se sont fait une spécialité. À sa suite, les premières générations de minimes en France s'abstiennent rigoureusement de toute présence trop visible dans la société savante, fût-elle ecclésiastique et fondée sur la pastorale et le maintien de la foi catholique¹. Les rares religieux qui s'adonnent aux travaux évangéliques étonnent leurs contemporains, précisément à cause de l'antagonisme qu'il y a à être minime et actif dans le ministère de la Parole. Les Pères du Concile de Trente écoutent, éberlués, Simon Guichard faire une « belle et docte harangue », et observent « qu'encore que ce père fust minime de profession, il pouvoit neantmoins estre estimé pour sa grande doctrine et capacité pour un des plus grands hommes de ce temps »². De fait, cette position anti-intellectuelle s'avère rapidement intenable. Les chantiers apostoliques auxquels s'associer sont bien trop nombreux et il en va de la légitimité de l'ordre, fortement lié, depuis son origine, aux destinées du royaume de France et à la figure royale³. S'amorce donc un tournant vers la pastorale au crépuscule du XVI^e siècle, qui impose aux religieux de se munir préalablement de connaissances théologiques et d'un savoir-faire dialectique et rhétorique que François de Paule aurait sans doute dénigré.

Durant la même période, le centre de gravité de l'ordre, primitivement situé en Touraine puis en Picardie, Auvergne et Dauphiné, se déplace vers l'est⁴. La Champagne, la

¹ SAUZET, Robert, *Les réguliers mendiants acteurs du changement religieux dans le royaume de France (1480-1560)*, Tours, Publications de l'Université, 1994. Sur 579 religieux recensés dans cette prosopographie, 25 seulement sont des minimes et parmi eux, 11 ont écrit ou prêché.

² *Acta et decreta Concilii Tridentini*, V, 1042, cité par SAUZET, R., *op. cit.*, p. 120. Simon Guichard est mort en 1574.

³ PIERRE, Benoist, « Servir Dieu et le roi : les minimes et le pouvoir royal des guerres de religion à la guerre de Trente ans », *Saint François de Paule et les minimes en France de la fin du XV^e au XVIII^e siècle*, éd. B. Pierre et A. Vauchez, Tours, PUF, 2010, p. 67-86.

⁴ C'est aussi à ce moment que les gouverneurs des Pays-Bas soutiennent l'implantation des minimes, notamment dans les villes des Flandres et de l'Artois.

Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne et la vallée du Rhône accueillent de nombreux couvents, d'abord intégrés à la province de France, de laquelle se détachent progressivement des entités autonomes : Lyon (1571), Provence (1596), Champagne (1596), Lorraine (1620), Bourgogne-Duché et Bourgogne-Comté¹.

Ce double mouvement invite à s'interroger sur la place de l'espace européen médian, dans sa section française, comme possible laboratoire de cette mutation intellectuelle de l'ordre, en repérant quelques carrières significatives topographiquement enracinées dans cet espace. La figure de François Humblot, comparée à quelques uns de ses confrères, permettra de caractériser cette prédication minime.

1.- L'institutionnalisation de la prédication minime au début du XVII^e siècle

L'institutionnalisation de la prédication chez les minimes est passée par trois voies : le droit ; la publication de sermons qui impose *de fait* l'ordre parmi les acteurs de la parole publique sacrée ; enfin et plus tardivement, la mémoire qui reconstruit, au fil des chroniques et des nécrologes, une image de l'ordre plus apostolique et savante qu'il ne l'était à l'origine.

En premier lieu, donc, c'est le droit qui fonde la participation minime à la prédication. Le corpus juridique de l'ordre, composé initialement des trois règles de François de Paule et du correctoire, est réinterprété dans la première moitié du XVII^e siècle en vue d'offrir de nouveaux outils de gouvernement aux correcteurs des couvents et aux provinciaux. Etienne Isnard, théologien provençal, publiant en 1632 le *Codex minimus*, dictionnaire de droit minime, y insère un article « Praedicatores », qui prévoit la désignation des prédicateurs par les provinciaux ; les peines infligées à ceux qui se dérobent à leurs devoirs ; l'obligation de résider de manière « honnête » au fil des déplacements ; de se déplacer toujours avec un *socius* ; de rapporter au couvent les aumônes et salaires perçus au terme d'une prédication ; l'impossibilité, sauf exception, d'écouter les confessions dans le cadre de la prédication². Trois décennies plus tard, dans le *Manipulus minimorum*, Balthasar d'Avila, ancien général de l'ordre, rappelle quant à lui que la désignation des prédicateurs doit être approuvée par l'évêque. Il ajoute aux remarques d'Etienne Isnard l'interdiction de citer des auteurs ou des textes contemporains dont la solidité n'a pas encore été totalement éprouvée (décision du 27 octobre 1649) ; l'examen de la vie, des mœurs et de la doctrine des prédicateurs, ce qui exclut les fugitifs et les apostats ; l'obligation d'avoir suivi six années d'études pour prêcher³. Il n'y a rien de bien original dans ces réglementations qui mêlent règle et correctoire des minimes, décrets tridentins et décisions des chapitres généraux. Mais il faut souligner l'irruption, dans le second tiers du XVII^e siècle, d'une véritable reconnaissance de la nécessité de former des prédicateurs susceptibles de s'imposer dans les chaires. Les enjeux sont multiples. D'un point de vue politique, les minimes du début du XVII^e siècle doivent faire oublier la mauvaise réputation de leurs confrères du temps de la Ligue, connus pour des prises de paroles outrancières. Jean de Hans, prédicateur parisien très populaire et très agressif, avait prêché l'Avent en 1561 dans la capitale et s'était fait emprisonner pour avoir employé un vocabulaire inadapte pour désigner les protestants⁴. Claude Sellier, à Troyes, s'est rendu célèbre par une

¹ WHITMORE, P.J.S., *The Order of Minimes in Seventeenth Century France*, La Haye, M. Nijhoff, 1967.

² ISNARD, Etienne, *Codex minimus S Ordinis minimorum S. Francisci de Paula, statuta omnia, etiam capitulorum generalium non revocata, comprehendentis*, Lyon, Claude Cayne, 1632, t. II, p. 166-168.

³ AVILA, Balthasar d', *Manipulus minimorum ex regulari summorum pontificum sacrarum congragationum et ipsius ordinis agro collectus*, Lille, Nicolas de Rache, 1667, p. 184-187.

⁴ SAUZET, R., *op. cit.*, p. 123.

prédication autant politique que spirituelle le 5 janvier 1589, qui n'a pas fait l'unanimité, loin de là¹ ; on peut en dire autant de Gaspard Dinet à Dijon en juin 1595, qui provoque l'expulsion de ses frères de la capitale bourguignonne². Il en va, ensuite, de l'économie conventuelle, la prédication apportant des revenus indispensables aux couvents. C'est ainsi qu'en 1594, les minimes de Verdun demandent à la ville d'être indemnisés par une aumône lorsque la concurrence des autres ordres ne leur permet pas de prêcher³. La nécessité se fait jour, enfin, de se tailler une place sur la scène apostolique, alors que l'arrivée dans les villes de minimes, mais aussi de capucins, de récollets, de carmes déchaux et de dominicains réformés met la population urbaine et leurs édiles face à la question de leur utilité.

Une autre source est révélatrice du statut nouveau du prédicateur dans l'ordre des minimes : c'est l'économie du livre imprimé, où l'on repère l'irruption de ce « label » tant pour qualifier l'auteur que pour justifier le recours par un provincial à tel ou tel expert chargé d'examiner le manuscrit avant publication. Cette pratique n'est pas propre aux minimes⁴, mais elle est symptomatique du nouveau prestige de la fonction. Claude du Vivier, sur la page de titre de la *Vie et miracles de S. François de Paule*⁵, se présente comme prédicateur ; de fait, on lui connaît diverses stations et une charge durable à la cour de l'infante Isabelle, à Bruxelles⁶. Claude Pithoys, minime champenois, s'affirme au seuil de son *Amorce des ames devotes et religieuses* (Paris, 1628), comme « religieux prédicateur de l'ordre des minimes ». La carrière de Jean-Jacques Courvoisier est également intéressante : bourguignon et prédicateur réputé, il est appelé à peupler la nouvelle province belge érigée en 1617. La page de titre de ses *Œuvres spirituelles* (Bruxelles, 1645) le désigne comme « prédicateur de l'ordre des PP. Minimes » et ses approbateurs, Jean Antonio et Nicolas Sorye, tiennent leur autorité de leur statut de prédicateur. Ainsi, même sur des ouvrages non parénétiqes, s'affirmer prédicateur est aussi un moyen de revendiquer une autorité théologique.

La *ratio studiorum* de l'ordre prend acte de cette mutation et organise l'ensemble des savoirs conventuels autour de la nécessité de former des prédicateurs⁷ et Pierre Blanchot, par ailleurs praticien aguerri de la prédication, propose une schématisation de l'utilité et de l'architecture des bibliothèques, qui place au premier plan la prédication et ses savoirs connexes, l'exégèse, la théologie, la mystique, la patristique, la rhétorique, l'histoire et la philosophie⁸. Et c'est Isnard, encore lui, qui compose en tête de ses prédications de l'avent publiées en 1628, une liste de vingt-cinq méthodes pour composer des sermons⁹. On le voit, les minimes se dotent, à partir des années 1630, des moyens de réunir au sein de l'ordre un véritable corps de prédicateurs.

¹ SIMIZ, Stefano, *Prédication et prédicateurs en ville, XVI^e-XVIII^e siècles*, Villeneuve-d'Ascq, PU du Septentrion, 2015, p. 271-272 ; Claude Sellier est un minime lorrain qui a aussi prêché à la cathédrale de Toul l'octave du saint Sacrement en 1589.

² DINET, Dominique, *Religion et société. Les réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 35-36.

³ SIMIZ, S., *op. cit.*, p. 116.

⁴ HENRYOT, Fabienne, « Portrait du récollet en écrivain au XVII^e siècle », *Les récollets. En quête d'une identité franciscaine*, éd. C. Galland, F. Guilloux, P. Moracchini, Tours, PUFR, 2014, p. 219-233.

⁵ Sur la page de titre de l'édition de Douai, Balthazar Bellere, 1622 ; sur la première édition (Paris, Sébastien Cramoisy, 1609), Du Vivier se contente de se dire « religieux minime ». Il y a là peut-être un indice ténu d'un changement de perception du statut de prédicateur, qui gagne alors en prestige.

⁶ Claude du Vivier a été deux fois provincial de France et trois fois provincial de Flandre ; voir LA NOUE, François, *Chronicon generale ordinis minimorum*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635, an. 1606, 6 ; 1616, 4 ; 1624, 2 ; 1630, 4.

⁷ LESGUILLER, Nicolas, *Ratio studiorum, seu facilis et compendiosa ad scientias capessendas strata via... cui opportunus accessit tractatus de spiritu ordinis seu religionis...*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1639.

⁸ WHITMORE, P.J.S., *op. cit.*, p. 120-121. Voir aussi, sur l'articulation des savoirs nécessaires à l'orateur, LIBRAL, Florent, « Optique, perspective et rhétorique religieuse : 'indivision des savoirs' et reconfiguration d'une alliance séculaire (1600-1660) », *Littératures*, n° 67, 2013, p. 69-90.

⁹ ISNARD, Etienne, *Prédications pour l'avent, preschées à l'Église métropolitaine de S. Sauveur d'Aix, parlement de Provence, avec une table très-ample pour rapporter ces sermons à tous les Évangiles du Caresme, et vingt-cinq méthodes différentes pour faire des prédications*, Lyon, André et Jacques Prost, 1628.

Mais cette procédure est aussi la preuve, en second lieu, d'une institutionnalisation de fait de la prédication minime, qui a précédé de longtemps l'élaboration de nouveaux textes normatifs. La publication de recueils de sermons en est la preuve. Non pas que ces recueils soient si nombreux : on en recense treize entre 1607 et 1656¹ ; mais c'est, somme toute, plus que les capucins dont la vocation fut, dès l'origine, la prédication populaire². Plusieurs de ces recueils ont été publiés de manière posthume, ce qui laisse à penser que leurs auteurs ont été instrumentalisés pour la publicité de l'ordre. C'est le cas, premièrement, de François Humblot (1569-1612). L'éditeur de ses sermons n'est pas connu ; il signe l'épître dédicatoire de chaque volume à Henry puis Jean-Jacques de Mesmes, conseillers du roi, des initiales C.M. qui ne permettent pas de l'identifier. La publication a lieu entre 1615 et 1619, soit trois ans après la mort du religieux³. L'affaire est visiblement commerciale pour l'imprimeur, Pierre Chevallier, qui accroche au titre des sermons des dimanches la mention « Le tout presché en divers lieux, par un des plus renommez personnages, et l'une des plus grandes mémoires de nostre temps »⁴ au lieu de signaler qu'il s'agit de François Humblot, à qui la paternité de ces sermons est seulement attribuée dans l'approbation. Le même procédé est utilisé pour le volume de sermons des fêtes⁵, celui de l'Avent⁶, enfin celui du Carême⁷. Deux décennies plus tard, c'est ensuite Michel de La Noue (1607-1648), lui-même prédicateur, qui se charge de donner au public les sermons de Pierre Blanchot, décédé en 1637⁸. Quant aux sermons de Jean Dereyroles, l'éditeur anonyme des textes ne mentionne pas qu'ils sont publiés trois ans après la mort de l'auteur, sans doute pour leur donner plus d'actualité⁹. On le voit, l'ordre prend à cœur la circulation de modèles parénétiqes propres aux fils de François de Paule, encourageant aussi la publication d'autres volumes, du vivant de l'auteur cette fois : Etienne Isnard en Provence, Gilles Camart en Languedoc, Pierre Camus à Paris. Il cherche ainsi à imposer par l'écrit une réalité que les contemporains ont soigneusement consignée : la participation minime aux prédications urbaines, qui sont aussi les plus prestigieuses.

En troisième lieu, la mémoire de l'ordre, au fil du siècle, achève de construire une identité régulière fondée sur la visibilité des religieux dans les chaires. Dès 1623, François Victon, publiant une *Vie* de François de Paule, ajoute en annexe une liste des généraux de l'ordre, suggérant ainsi une continuité des hommes sur le mode de la filiation spirituelle. Les mérites de plusieurs de ces religieux sont soulignés à travers leur talent pour la prédication : il

¹ D'après WHITMORE, P.J.S., *op. cit.*, complété par nos propres recherches, et sans les oraisons funèbres.

² HENRYOT, F., « Les capucins et l'écriture aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après la *Bibliotheca* de Bernard de Bologne », *Études franciscaines*, n° 1, 2011, p. 111-143. Pour la première moitié du XVII^e siècle, les capucins français totalisent 12 recueils de sermons pour 9 auteurs.

³ WHITMORE, P.J.S., *op. cit.*, p. 293, signale de François Humblot, *Conductiti amanuenses exceperunt Conciones quas Humblotus tum Parisiis tum aliis locis habuit*, Paris, 1607, dont nous n'avons pas retrouvé la trace.

⁴ *Conceptions admirables sur tous les dimanches de l'année. Ensemble l'octave du saint Sacrement sur le sacrifice d'Isaac. Le tout presché en divers lieux, par un des plus renommez personnages, et l'une des plus grandes mémoires de nostre temps*, Paris, Pierre Chevallier, 1615.

⁵ *Conceptions admirables sur toutes les festes de l'année. Preschées en divers lieux par un des plus renommez personnages, et l'une des plus grandes mémoires de nostre temps*, Paris, Pierre Chevallier, 1617.

⁶ *Conceptions admirables sur les Lamentations de Jérémie, contenant l'entrée de l'homme en l'estat d'innocence, son séjour desastreux en l'estat du péché, et son noble retour en l'estat de la grâce, le tout représenté durant l'Avent par un des plus renommez personnages, et l'une des plus grandes mémoires de nostre temps*, Paris, Pierre Chevallier, 1618.

⁷ *Conceptions admirables sur le Carême, par un célèbre personnage, et l'une des plus grandes mémoires de nostre temps*, Paris, Pierre Chevallier, 1619. Ce dernier volume est cette fois dédié au Cardinal de La Rochefoucault, grand aumônier de France.

⁸ *Sermons pour les festes principales de l'année et octave du S. Sacrement. Composez et prononcez en divers lieux par feu le R. P. Pierre Blanchot. Reueus et mis en lumière par le R. P. F. Michel De la Noue*, Paris, Rouillard, 1645 ; *Sermons pour tous les jours de Carême par le R. P. Pierre Blanchot, revus par le R. P. Michel de La Noue*, Paris, Ch. Rouillard, 1648.

⁹ Jean Dereyroles, *Saint Paul en chaire sur les sermons des festes de nostre Seigneur, de la Vierge & des Saints de toute l'année, traictez par raisonnemens théologiques et philosophiques, fondez sur la doctrine de l'Apostre Paul*, Paris, Sébastien Huré, 1647.

remarque quatre généraux français qui ont été de grands prédicateurs, tous au XVI^e siècle¹. C'est dire l'effort de relecture du chroniqueur qui veut absolument faire de son ordre, depuis son origine, une pépinière de maîtres de l'éloquence sacrée, au risque d'une évidente distorsion de l'esprit originel de l'institut. En 1624, Louis Doni d'Attichy propose dans le livre III de sa chronique de l'ordre² les « vies des hommes illustres en sainteté de ce mesme Ordre, qui ont fleury es Provinces de France », soit 14 individus. Parmi ceux-ci, plusieurs modèles concurrents de religieux s'affrontent, de l'humble et charitable religieux peu lettré au prédicateur érudit. Pour s'en justifier, le savant religieux écrit : « Dieu suscita un grand nombre de doctes théologiens & zélés prédicateurs, pour faire teste à l'hérésie, tant par leurs sermons & leçons que par leurs cris & escrits [...] ; notre petite religion en a contribué quelques uns »³. C'est donc l'urgence de la situation qui a dicté cette adaptation au climat religieux. La biographie de Jean-François de Binans, ainsi, est l'occasion de rédiger, en quelques pages, un véritable petit traité à l'usage des prédicateurs de l'ordre⁴. En 1655, Hilarion de Coste tentant à son tour une brève chronique de l'ordre, met à jour la liste des personnages remarquables, parmi lesquels Pierre Guérin (mort en 1631), prédicateur parisien de bonne réputation⁵. Même si d'autres entreprises éditoriales tentent de rénover l'image d'un ordre aux mérites uniquement ascétiques et spirituels⁶, le nécrologe publié en 1709 par René Thuillier, religieux parisien, pour la province de France, montre l'aboutissement de ce processus, en énumérant nombre de prédicateurs importants entre la fin du XVI^e et la fin du XVII^e siècle⁷.

Ainsi s'impose, entre les années 1610 et les années 1660, l'image d'un ordre de prédicateurs qui n'allait pas de soi. Plusieurs carrières parallèles de religieux minimes, au commencement du XVII^e siècle montre les ressorts de cette prédication, les profils intellectuels requis et l'espace dans lequel s'inscrit cette activité. Pour la commodité de l'exposé, le plus emblématique d'entre eux, François Humblot, nous servira de repère.

2.- François Humblot, « l'oracle de la France »⁸

François Humblot incarne cette contradiction qui travaille l'ordre des minimes et qui, quand il meurt en 1612, est loin d'être résolue. Il tient beaucoup de François de Paule par son humilité, le sens du service de ses frères, ses mortifications, et « à sa mort il n'a laissé autre

¹ VICTON, François, *Vie admirable du glorieux père et thaumaturge S. François de Paule, instituteur de l'ordre des minimes, dit de Jesus-Maria*, Paris, S. Cramoisy, 1623 ; ce sont François de Bellemere, Simon Guichard, Joseph Le Tellier « éloquent prédicateur », Jérôme Durant « l'un des plus célèbres prédicateurs de la France ».

² DONI D'ATTICHY, Louis, *Histoire générale de l'ordre sacré des minimes*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1624, t. 1, livre III.

³ *Ibid.*, p. 328.

⁴ *Ibid.*, p. 391-396.

⁵ COSTE, Hilarion de, *Le portrait en petit de S. François de Paule, instituteur et fondateur de l'ordre des Minimes, ou l'Histoire abrégée de sa vie, de sa mort et de ses miracles* Paris, Sébastien Cramoisy, 1655, p. 413.

⁶ *Les Portraits de quelques personnes signalées en piété de l'ordre des Minimes, avec leurs éloges tirez des historiens & des chroniques du mesme ordre*, s.l., s.n., 1668.

⁷ LEMAÎTRE, Nicole, « Le modèle de l'ordre des minimes à la fin du XVII^e siècle », *Saint François de Paule et les minimes...*, op. cit., p. 125-140 ; THUILLIER, René, *Diarium patrum, fratrum et sororum Ordinis Minimorum provinciae Francia*, Paris, P. Giffart, 1709. Une dizaine des prédicateurs cités dans ce nécrologe appartiennent à la seconde moitié du XVII^e siècle.

⁸ DONI D'ATTICHY, L., op. cit., p. 464.

despouille qu'une haire presque usée, des escripts et collections »¹. Tout tient dans cette phrase : il a fallu concilier la pauvreté extrême et le recours à l'engagement pastoral.

Tout ce que l'on sait de François Humblot a été rapporté par ses confrères André Chavineau puis Louis Doni d'Attichy². Malgré l'intention spirituelle du premier et édifiante du second, les différents éléments qu'ils fournissent sont corroborés par d'autres sources. Né à Verdun en 1569 dans une famille modeste, François Humblot commence la classe de grammaire au collège des jésuites de Verdun. Il achève sa rhétorique alors qu'il a treize ans et est envoyé à l'université de Pont-à-Mousson pour commencer sa Philosophie. Fronton du Duc, qui fut son maître en grec, et d'autres jésuites mussipontains ont rendu le témoignage de ses talents intellectuels, et dit qu'ils n'avaient jamais vu « une imagination plus prompte, un jugement plus solide, une mémoire plus heureuse que la sienne », rapporte Chavineau. Humblot s'en va finir sa philosophie à Trèves, où il apprend aussi les mathématiques. Il enseigne quelques années en Allemagne et s'y taille une solide réputation scientifique puis revient en Lorraine, et de là se rend à Paris en 1585. Il prend des leçons de science dans la capitale puis entame un tour de France : il enseigne la philosophie et les mathématiques à Valence, obtient son bonnet de docteur en théologie à Avignon, apprend l'hébreu, le syriaque et l'arabe³, décroche enfin un doctorat en médecine et en jurisprudence. C'est donc un esprit complet, qui devient une véritable célébrité dans le Royaume.

Pour une raison inconnue, à vingt-cinq ans il décide de rompre avec cette vie et entre chez les minimes de la province de Lyon le 10 juillet 1594. Ses biographes n'ont manqué de souligner la prédestination minime d'un individu nommé « Humblot ». Il fait son noviciat comme n'importe quel religieux et prononce ses vœux l'année suivante. À peine ordonné, ses supérieurs le nomment prédicateur et il prononce son premier sermon à Saint-Jean de Lyon ; « il réussit si heureusement, que du depuis il a tenu un des premiers rangs entre les célèbres [prédicateurs] de ce temps »⁴. Il est aussitôt appelé près de la reine Marie pour l'instruire de philosophie, théologie et mathématiques, lui écrivant une sorte de cours resté manuscrit et aujourd'hui perdu. Il demande rapidement à la reine de le libérer de ses obligations curiales et reprend le cours de ses prédications selon les instructions de ses supérieurs. La première station à laquelle il est appelé est à Metz, pour l'octave du saint Sacrement, à la demande du cardinal de Lorraine. C'est un succès : Attichy rapporte que « l'octave estant achevée, ce fut une merveille de voir le grand fruit qu'avoit fait ce nouveau prédicateur ès esprits de ceux qui estoient de la RPR »⁵. Nommé provincial de Provence (1599-1602), il prêche avec éclat à Marseille et à Carpentras. Il entame alors un brillant *cursus honorum* dans l'ordre : il est désigné procureur général de l'ordre (1602-1605), puis visiteur d'Italie, puis provincial de Lyon, visiteur général des provinces de France et enfin, provincial de Touraine. Ces charges institutionnelles ne l'empêchent pas de prêcher, à Grenoble, Toulouse, Lyon, Paris, Montpellier, Bourg-en-Bresse, Besançon et surtout, de s'imposer comme un controversiste efficace, à raison, dit Chavineau, de dix heures de travail par jour⁶. On lui connaît une dispute publique avec Théophile Cassegrain à Mâcon dont le récit a été publié⁷, et d'autres à Orange,

¹ CHAVINEAU, André, *Les derniers soupirs d'une âme religieuse, tirez sur l'heureuse et pieuse mort du RP F. François Humblot, provincial des minimes en la province de Touraine. Avec une oraison funèbre [d'Henri III roi de France]*, Paris, Eustache Foucault, 1613, p. 63.

² DONI D'ATTICHY, L., *op. cit.*, p. 454-486.

³ On trouve à la B.M. Tours (ms. 857), un vocabulaire latin-arabe du début du XVII^e siècle avec l'ex-libris de François Humblot.

⁴ CHAVINEAU, A., *op. cit.*, p. 68.

⁵ DONI D'ATTICHY, L., *op. cit.*, p. 464.

⁶ CHAVINEAU, A., *op. cit.*, p. 77.

⁷ *La dispute solennelle agitée en la maison de ville de Mascon, entre FF Humblot minime et Th. Cassegrain Ministre*, Lyon, Jean Pillehotte, 1598 ; le libelle a donné lieu à une réponse : *Advertissement sur le libelle fameux publié par F. Humblot sous le nom de la dispute solennelle agitée en la Maison de ville de Mascon...*, Genève, Estienne Gamonet, 1600. Sur cet épisode,

Grenoble et Saumur, cette dernière fois en 1611 et dont il tire un manuel pour controversistes¹. Il meurt le 29 octobre 1612, dans la première année de son provincialat tourangeau.

Les spécialistes disent de François Humblot que ses sermons sont apologétiques, avec de solides assises scripturaires et patristiques, sans les fautes de goût des sermonnaires de la Ligue, notamment sur la question de l'Eucharistie. Au total, ce sont deux mille cinq cent pages de sermons qui sont publiées dans les années 1610, formant un corpus bien reçu par les contemporains : André Valladier, également prédicateur écrit quelques années plus tard d'Humblot qu'il a compté parmi les grands orateurs sacrés du début du XVII^e siècle, aux côtés des meilleurs jésuites, franciscains et dominicains du temps². « On pourra s'étonner de le voir oublié parmi les prédicateurs de cette époque de transition », écrit l'auteur de la notice du *Dictionnaire de spiritualité*³. Soulignons que l'itinéraire de François Humblot, pour brillant qu'il fut, n'est pas unique et effectivement caractéristique d'une époque donnée, celle du tournant des XVI^e et XVII^e siècles et ce, sur quatre critères.

En premier lieu, l'ordre des minimes attire alors les esprits brillants : Joseph Le Tellier (mort en 1613) fut un des meilleurs latinistes de son temps ; Jean-Baptiste Desbois (mort en 1612) fut aussi un savant versé dans toutes les branches du savoir : théologie, poésie, rhétorique, mathématiques et seule sa santé précaire l'empêcha de faire profiter l'ordre de sa science.

Ensuite, pour tous ces minimes jetés dans la mêlée confessionnelle, la frontière entre prédication et controverse est extrêmement floue. Les circonstances, les publics, les formes mêmes du discours public, en principe bien différenciés selon que l'on dispute avec un Ministre ou que l'on parle en chaire, s'avèrent souvent très semblables. Chavineau écrit d'Humblot que « toutes ses prédications ne pointoyent qu'à la controverse »⁴ et rapporte qu'il fut invité à prêcher l'avent à Saumur en 1611 parce que s'y tenait en même temps un synode protestant. Ses sermons, conformément aux canons oratoires et aux exigences parénétiqes du début du XVII^e siècle, privilégient nettement l'exposition de la doctrine et laissent de côté la question de la morale, l'urgence étant de faire pièce à la théologie protestante et de conserver les catholiques dans leur foi⁵. Cette imbrication de la prédication et de la polémique tient à l'organisation institutionnelle de la prédication, sous l'œil de plus en plus avisé de l'évêque et des pouvoirs urbains, qui invitent les religieux les plus aguerris dans les lieux où la menace protestante est sensible. Cinq hommes de la même génération, ou presque, ont en commun leur talent parénétiqes, leur activité polémique et enfin, d'avoir vu le jour cette portion de l'espace mosan où se trouvent des communautés protestantes actives et surtout, emblématiques de cet âge d'or de la controverse, notamment Sedan. Jean Ropitel, théologien et prédicateur originaire du nord de la Champagne, a prêché huit années à Lyon où il pratique aussi la controverse, et dispute notamment contre Pierre Viret. Son ordre l'a jugé « homme

voir Jérémie Foa, « Don Quichotte controversiste. Les disputes de Théophile Cassegrain (fin XVI^e-début XVII^e siècle) », *Clergés en contacts à l'ère des divisions confessionnelles*, éd. J. Léonard, Rennes, PUR, 2016, p. 115-141.

¹ HUMBLLOT, François, *Fantosme de la Cène ministrale conclu des maximes & opinions des plus fameux ministres de la prétenduë réformation*, Paris, Eustache Foucault, 1612. La préface de ce livre a été reprise, avec quelques remaniements, pour constituer un petit opuscule, intitulé *Armes catholiques pour combattre et vaincre tous ceux de la Religion prétendue Réformée dressée en faveurs des soldats de la guerre ministrale*, Paris, Isaac Mesnier, 1618.

² VALLADIER, André, *Partitiones oratoriae seu de Oratore perfecto, opus ad sacram etiam instituendum Concionatorem pernecessarium*, Paris, P. Chevallier, 1621, p. 116. « Humblotius praestanti memoriâ, exquisitâ eruditione, incredibili famâ eduxit Minimitana familia ».

³ BAILLY, Paul, « Humblot François », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. VII, Paris, Beauchesne, 1969, col. 1118-1119.

⁴ CHAVINEAU, A., *op. cit.*, p. 68.

⁵ Voir les observations préliminaires à *L'éloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières*, éd. M. VÉNUAT, CHR. JÉRÉMIE, Paris, Honoré Champion, 2014.

sçavant, éloquent & rompu aux controverses »¹. Gilles Camart (1571-1624), né à Rethel, exégète, controversiste, actif dans l'expansion de l'ordre et la fondation de couvents au début du XVII^e siècle, notamment à Nancy, a été un prédicateur remarqué et un controversiste agressif². Hippolyte Raulin (1560-1628), né également à Rethel, orateur réputé, a prêché à Grenoble, à Bordeaux, à Besançon et ailleurs, et fut provincial de Lyon où il se distingue dans la controverse, puis le premier provincial de Lorraine en 1620³. Claude Pithoys (1587-1676), enfin, né à Sedan, se fit une belle réputation de prédicateur et fut gardien du couvent de Verdun avant de quitter l'ordre et de se convertir au protestantisme, alors même qu'il avait consacré une partie de ses forces à leur opposer des arguments théologiques dans les années 1620⁴. Le cas de François Humblot n'est donc pas isolé.

En troisième lieu, la proximité avec le pouvoir royal est une caractéristique majeure des élites minimes au début du XVII^e siècle. François Humblot est un prédicateur apprécié d'Henri IV ; son biographe André Chavineau, a aussi été prédicateur du roi et a écrit une oraison funèbre d'Henri III. Hippolyte Raulin écrit depuis le couvent lorrain de Marchéville-en-Woëvre un éloge de Louis XIII. Toute cette génération de minimes a clamé avec force son attachement à la figure royale, qui l'a bien rendu à l'ordre, en participant activement à l'élaboration d'une mystique politique dans laquelle s'enracinera, quelques décennies plus tard, l'absolutisme de droit divin.

Pour finir, cette génération de minimes en quête de reconnaissance de leurs talents oratoires est soumise à une spatialisation de la prédication qui suit une logique nord-sud tenant principalement à l'expansion de l'ordre et à la formation des provinces. Ainsi, Jean-François de Binans, prédicateur modèle selon Doni d'Attichy, fait ses études en Champagne, puis prêche en Provence, ensuite un carême à Dijon, un autre à Salins en Comté, au cours duquel se produit un miracle : ses auditeurs le voient attaqué par un dragon écumant de colère de ne pouvoir le faire taire ; il finit par disparaître sous le coup du dépit, et des colombes viennent alors voler autour du saint Sacrement⁵. Il prêche ensuite huit mois durant à Mâcon, puis retourne à Aix et Avignon pour d'autres cycles de sermons. Humblot aussi arpente, au gré des commandes, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bresse, mais aussi la Provence et le Languedoc. Son confrère Gilles Camart est présent en Lorraine dans les premières années du siècle, prêchant en 1604 le carême et l'avent à la cathédrale de Metz, avant d'aller à Castres et de devenir le 36^e général de l'ordre⁶. La mobilité du prédicateur s'exerce selon les commandes, qui émanent des quatre coins du Royaume. Tout au plus peut-on constater que Lyon apparaît comme un pivot dans la redistribution des forces parénétiqes de l'ordre et comme le lieu d'édition favori des religieux, sans doute parce qu'il s'y trouvait justement une hiérarchie encourageante et prompte à délivrer des approbations ; c'est ainsi Hippolyte Raulin, en qualité de provincial de Lyon, qui accorde à Humblot la permission de publier son oraison funèbre au duc de Montpensier le 9 novembre 1608. L'église primatiale donne une résonance accrue aux carrières de prédicateurs commençants. Ce fait s'explique à la fois par le prestige de la capitale des Gaules, et surtout par l'histoire territoriale des minimes en France. L'érection des différentes provinces détachées de Paris entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle confère à Lyon le rôle de troisième centre de gravité de l'ordre dans le Royaume, avec Paris et Tours. Tant que cette géographie administrative reste mouvante et

¹ DONI D'ATTICHY, L., *op. cit.*, p. 329.

² Sur Gilles Camart, voir THUILLIER, R., *op. cit.*, t. II, p. 84-85. CAMART, Gilles, *Sermons prononcez à Castres durant l'octave du s. Sacrement le 25 may 1606, contenans l'exposition du mystère de l'Eucharistie et autres poincts de religion. Avec réfutation des hérésies & erreurs insérées en la créance des calvinistes, et de leur ministre Jean Josiond*, Toulouse, Vve Jacques Colomiez, 1608.

³ THUILLIER, R., *op. cit.*, t. I, p. 168.

⁴ PITHOYS, Claude, *L'horoscope, roue de fortune et bonne-aventure des predestinez*, Paris, Denys Moreau, 1628.

⁵ DONI D'ATTICHY, L., *op. cit.*, p. 397.

⁶ THUILLIER, R., *op. cit.*, t. II, p. 84-85.

provisoire, il est habituel que les religieux d'une province soient envoyés dans une autre en cours de constitution, notamment sur cet axe qui va de la vallée du Rhône à celle de la Meuse. On constaterait le même phénomène, en ce début de XVII^e siècle, chez les capucins, Lorraine, Champagne et Lyon formant primitivement une seule et même province¹. Les carrières le long de cet axe sont nombreuses au sein des ordres mendiants : le récollet Jean-Marie Lescrivain (mort en 1641), originaire de Normandie, se distingue dans les chaires parisiennes, lorraines, savoyardes, avant de finir sa vie à Turin et dispute contre les protestants à plusieurs reprises². L'espace de circulation des religieux se resserrera fortement au XVIII^e siècle lorsque la géographie des provinces sera définitive.

3.- Un religieux de la « dorsale » ?

On le voit, l'espace de l'apostolat de François Humblot excède largement la « dorsale catholique ». La Touraine et la Provence n'en font évidemment pas partie, et le Lyonnais et la Bresse, très discutablement.

Pourtant le lien entre François Humblot et l'espace lotharingien dépasse largement le lieu de la naissance du prédicateur minime. Un certain nombre d'indices convergents montrent une assimilation durable d'Humblot à la très catholique Lorraine, considérée alors comme le fanal de l'Europe. Chavineau, biographe d'Humblot, écrit dans un autre opuscule, consacré cette fois à la sainte mort de Louis de Lorraine, cardinal de Guise, que les enfants de cette famille « apprennent à estouffer les serpens dans le berceau³ ». Ce religieux devait aussi avoir à l'esprit ce fait en relatant la sainte mort de François Humblot.

D'abord, Humblot est resté fidèle à sa patrie d'origine. Il prononce et publie, en 1608, une oraison funèbre d'Ange de Joyeuse⁴, ligueur et courtisan qui choisit, à la mort de son épouse, d'entrer chez les capucins, ordre au recrutement pourtant peu aristocratique. Peut-être Humblot s'est-il reconnu dans cet itinéraire tourmenté qui, par certains côtés, rappelle le sien, le déclassement social remplaçant ici le déclassement intellectuel. Au commencement du discours funèbre, Humblot relève qu'en cette année 1608, le monde chrétien a connu une triple perte : celle du modèle des laïcs en la personne du duc de Lorraine Charles III ; celle du modèle des moines en celle d'Ange de Joyeuse ; celle du modèle des clercs en la personne de Baronius. Reprenant ce thème au fil du discours, il consacre quatre pages à un long éloge de la famille de Lorraine⁵. Cette digression n'est pas seulement rhétorique ; elle est aussi l'expression d'une reconnaissance à l'égard d'une famille qui protège alors l'ordre des minimes. C'est le cardinal Charles de Lorraine qui a fait venir les minimes à Reims en 1574 et « l'autre » cardinal Charles de Lorraine, à Saint-Mihiel en 1598 ; Henri II, pour sa part, fonde ou dote à lui seul six couvents dans son duché : Épinal, Bonsecours, Stenay, Bar-le-Duc, Dieuze, Lunéville, tandis qu'Henriette de Lorraine participe à l'édification du couvent de

¹ HENRYOT, F., « La province des capucins de Lorraine et Champagne au XVII^e siècle, de la formation à l'éclatement », *Lorraine et Champagne du Moyen Age à nos jours*, éd. F. Roth et M. Bur, Nancy, Association d'Historiens de l'Est, 2009, p. 317-336.

² DELISLE, Léopold, *Notice sur Jean-Marie L'Escrivain, religieux franciscain du diocèse de Coutances*, Saint-Lô, Le Tual, 1903.

³ CHAVINEAU, A., *La mort généreuse d'un prince chrétien tirée sur les dernières actions et paroles de Mgr Louys de Lorraine, cardinal de Guyse*, Paris, Eustache Foucault, 1623, p. 9.

⁴ HUMBLOT, Fr., *Discours funèbres et panegyrics faicts en mémoire de feu Monseigneur le Duc de Montpensier, et de feu tresreverend Père Ange de Joyeuse, provincial de la province de France, de l'ordre des capucins*, Lyon, Claude Morillon, imprimeur de Mme la duchesse de Montpensier, 1608.

⁵ *Ibid.*, p. 167-170.

Sampigny près de Commercy. Henri II et son épouse Marguerite de Gonzague, à l'image des rois et reines de France, invoquent particulièrement saint François de Paule pour la fécondité de leur couple. C'est dire la fonction politique de l'ordre au début du XVII^e siècle. Les autres fondateurs de couvents en Lorraine sont des proches du duc ou des clients des Guise, tel Jean de Lenoncourt, conseiller d'État et chambellan de Charles III, qui a fait partie de la Ligue et a combattu à Verdun en 1585 aux côtés d'Henri de Guise. Christophe de Bassompierre, grand maître d'hôtel de Charles III, également membre de la Ligue, fut un bienfaiteur des minimes de Nancy. Aussi, les lecteurs lorrains ont dû être sensibles aux propos louangeurs de François Humblot, d'autant que la famille de Joyeuse a des liens matrimoniaux avec les Lorraine, que les ducs et leur entourage ont partagé avec eux un fort engagement ligueur, enfin parce qu'Ange de Joyeuse a été gardien d'un couvent lorrain. Ce fut assez pour décider Sébastien Philippe, imprimeur toulousin, de donner une édition séparée de cette oraison funèbre en 1610¹. En 1628, Etienne Isnard publiant – à Lyon pourtant – ses sermons de l'avent – les dédie à Charles de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, pair de France. Ce choix n'est pas innocent et révèle à nouveau l'attachement de l'ordre à la puissante famille qui le protège.

La mémoire de François Humblot, ensuite, est restée vive en Lorraine. De manière immédiate, son confrère champenois Cyprien Rouyer², alors à Saint-Mihiel, édite dans la petite cité mosane un petit opuscule, moins biographique que spirituel, « ouvrage de cloître [et] tissu de minime »³ évoquant les mérites d'Humblot. Le texte est censé initier le lecteur aux trois voies purgative, illuminative et unitive, « celui qui en a fourny l'estoffe a esté prou cogneu bon praticien⁴ ». La composition typographique du texte repose sur la mise en exergue, en lettres capitales, d'une série de mots dans le texte, qui doivent servir de degrés d'une échelle de la vie spirituelle. Ce procédé, l'ordre et le choix des termes permettent d'identifier à coup sûr François Humblot comme auteur du texte, puisque c'est exactement le même principe qui dirige un *Exercice spirituel et de perfection* manuscrit attribué à François Humblot⁵. Au total, ce sont 44 termes à désinence similaire (« Protestation », « Détestation », « Contrition », « Dévotion », « Imitation », « Confession », « Résolution », « Satisfaction », « Oblation », « Mortification »...) qui supportent autant de prières et de supplications. Le texte a seulement été réorganisé en chapitres et partiellement réécrit, sans doute par Rouyer. L'ouvrage est agrémenté de cuivres qui insistent sur les dévotions christocentriques – les épisodes de l'enfance de Jésus, la flagellation, la crucifixion, l'ascension, la déférence due au Saint-Sacrement – et mariales – l'annonciation notamment. Ces gravures rappellent aussi quelques généralités de la dévotion catholique du début du XVII^e siècle : la vanité de l'existence, la nécessité de bien mourir pour ne pas rater son salut, la dévotion aux Anges et au Sacré-Cœur. L'ouvrage connaîtra une autre édition à Liège, dans ce même espace mosan, en 1622.

Plus tardivement, Augustin Calmet, pourtant méprisant à l'égard des mendiants qu'il s'obstine à oublier dans sa *Bibliothèque lorraine* parue en 1751, consacre une notice à

¹ HUMBLOT, Fr., *Discours funèbre et panégyric fait en mémoire du très religieux et très vénérable Père Ange de Joyeuse, provincial de France de l'ordre des capucins*, Toul, S. Philippe, 1610.

² L'ouvrage est publié anonymement mais la représentation de saint Cyprien sur le frontispice aux côtés de saint François de Sales permet d'identifier l'auteur. Cyprien Rouyer deviendra provincial de Champagne deux ans plus tard.

³ *Les délices spirituelles que le R.P. F. F. Humblot minime allant au Ciel a laissé en terre. Avec l'embellissement des figures, et approbation*, Saint-Mihiel, François Du Bois, 1618. L'unique exemplaire conservé est à la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, K13. La citation est tirée de l'épître de l'imprimeur, n.p.

⁴ *Ibid.*, épître à l'âme dévote, p. 4.

⁵ B.M. Amiens, ms. 334, *Exercice spirituel et de perfection composé par le Ven. P. et très docte P. Fr. François Humblot minime*, XVII^e siècle.

François Humblot, ainsi renaturalisé lorrain¹, même s'il ne fait que compiler Chavineau et Doni d'Attichy sans rien ajouter de nouveau.

Au lendemain de sa mort, Humblot semble ainsi avoir fait l'objet d'une réappropriation lorraine après une carrière cosmopolite. Ce premier fait méritait d'être souligné, et il doit être croisé avec l'apport, déjà évoqué, d'une génération de religieux actifs entre Pays-Bas, Lorraine et France, dont la spécialisation parénétiq ue est indissociable de la pratique de la controverse, les deux s'adossant à une solide culture théologique et philologique. On trouverait certes de nombreux minimes présentant le même profil hors de cet espace européen médian², mais le fait est qu'entre 1580 et 1630, ils sont particulièrement nombreux à venir de Lorraine, ou au moins des confins campano-lorrains, Franche-Comté et Bourgogne, ou tout au moins à passer par ces régions. Et surtout, ce profil va perdurer alors qu'il s'éteint ailleurs : Antoine Olivier ou Pierre Bourgoïn, deux minimes prédicateurs et controversistes, actifs à Metz notamment dans les années 1640 à 1670, restent fidèles à cette pratique parénétiq ue orientée vers la polémique, au cœur de l'Europe médiane.

Peut-on pour autant rapporter la carrière de François Humblot et de ses confrères à cette logique spatiale qui fonde la « dorsale catholique » ? Ce n'est pas sûr. De grands ensembles territoriaux s'articulent au début du XVII^e siècle, qui dépassent largement cette dorsale et qui, lorsqu'ils s'y superposent, n'ont pas nécessairement de rapport avec elle. Les liens entre Lorraine et Champagne, par exemple, très puissants dans le cas des ordres religieux et cadrant les déplacements et les carrières des réguliers, tendent à démontrer que l'axe est-ouest, reliant Lorraine et bassin parisien, est tout aussi structurant que l'axe nord-sud. Qu'on en juge par le cas de Georges Méot, originaire du diocèse de Langres, entré chez les minimes en 1587, prédicateur de renom et théologien érudit, actif dans les provinces de France, de Champagne et de Lorraine, connu pour une controverse écrite depuis le couvent de Bracancourt en Champagne en 1607, et mort à Nancy en 1612, la même année qu'Humblot³.

*

L'exemple de François Humblot montre nettement, au début du XVII^e siècle et dans le cas de l'ordre des minimes, une territorialisation de la prédication qui s'appuie sur une géographie spécifique, peut-être liée à cette dorsale catholique qui relie l'espace mosan et l'Italie du Nord, mais plus encore, au fait que l'ordre, en France, s'organise autour de trois centres : Tours, la capitale historique et le lieu de la relique de François de Paule, aux côtés duquel Humblot aura l'honneur d'être inhumé en 1612 ; Paris, à proximité du pouvoir royal qui soutient fermement l'ordre ; Lyon, d'où se déploie une intense activité parénétiq ue et polémique et où Humblot a fait profession, plutôt que dans sa région natale où les minimes comptaient déjà trois maisons en 1594. Cette logique territoriale a rencontré, au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, l'ardente demande pastorale de l'Europe médiane mais en reste malgré tout indépendante.

Sur ce point, le cas des minimes n'est pas exceptionnel. Ce sont ces mêmes logiques, à la fois historiques, politiques (l'appui des princes) et spirituelles qui ont fondé d'autres

¹ CALMET, Augustin, *Bibliothèque lorraine ou histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine et dans les Trois-Évêchés*, Nancy, Leseure, 1751, col. 530-534.

² Par exemple, André Challau, modèle des prédicateurs, mais investi plutôt en Bretagne et en Touraine. Voir DONI D'ATTICHY, L., *op. cit.*, p. 374.

³ LA NOUE, F. de, *op. cit.*, p. 455 ; THUILLIER, R., *op. cit.*, t. 1, p. 210-211 ; MÉOT, Georges, *De l'infinie et admirable toute-puissance de Dieu au S. Sacrement et sacrifice eucharistique...avec la refutation des theorèmes et sentences de Moysse Chevillette*, Chaumont, 1607.

géographies régulières. Que l'on songe aux feullants, partagés entre France et Italie, et qui échouent à s'installer en Lorraine¹ ; que l'on songe, encore, aux cordeliers, dont la grande province de France parisienne s'étend de la Normandie à la frontière germanique² ; que l'on songe, enfin aux bénédictins vannistes qui parviennent à s'assembler entre Champagne et Franche-Comté, mais qui, après un succès fugace aux Pays-Bas, à l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, doivent se retirer de cet espace pour des raisons politiques³. Les territoires construits au fil de ces négociations balisent et contraignent l'activité pastorale des religieux, même si l'existence d'affinités spirituelles avec les autres espaces de l'Europe médiane sont décelables dans le discours parénétiq ue et spirituel.

¹ PIERRE, B., *La Bure et le Sceptre. La congrégation des Feullants dans l'affirmation des États et des pouvoirs princiers (vers 1560-vers 1660)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006.

² MORACCHINI, Pierre, *Recherches sur la notion de « famille franciscaine » en France du Nord et en Lorraine (fin XVI^e-fin XVIII^e siècles)*, thèse de doctorat, université de Strasbourg, 2011..

³ Sur cet épisode, voir YEPES, Antonio de, *Chroniques générales de l'ordre de S. Benoist*, trad. M. Rethelois, Toul, S. Belgrand et J. Laurent, 1648, t. III, p. 185-187.